



**CONSEIL INTERNATIONAL
DES BOIS TROPICAUX**

Distr.
GÉNÉRALE

ITTC-JC(XLV)/2 – Annexe II
26 septembre 2011

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

QUARANTE-SEPTIÈME SESSION
14-19 novembre 2011
La Antigua Guatemala (Guatemala)

META-ÉVALUATION DE PROJETS OIBT PRÉCÉDEMMENT ÉVALUÉS

**Acquis d'enseignement et bonnes pratiques en vue de la
gestion durable des forêts tropicales**

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

11. Produits forestiers non ligneux

RAPPORT THÉMATIQUE DE SYNTHÈSE No. 11

Produits forestiers non ligneux

1. INTRODUCTION

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) sont, pour plusieurs pays, des produits importants qui sous-tendent des bienfaits économiques et sociaux et contribuent ainsi à la mise en œuvre de la gestion durable des forêts tropicales. Les PFNL jouent un rôle important dans l'amélioration des moyens de subsistance des populations riveraines des forêts qui sont impliquées dans leur récolte, leur valorisation et leur commerce. Certains produits forestiers non ligneux (bambou, rotin, plantes médicinales, etc.) comptent de grands marchés organisés et sont commercialisés au niveau international, générant ainsi des revenus et des emplois dans les zones forestières.

L'objectif (q) de l'AIBT fait spécifiquement référence aux PFNL : *“Favorisant une meilleure compréhension de la contribution des produits forestiers autres que le bois d'œuvre et des services écologiques à la gestion durable des forêts tropicales, et la coopération avec des institutions et des processus compétents à cette fin”*.

En conséquence, l'OIBT a financé un grand nombre de projets visant à promouvoir la production et le commerce des produits forestiers non ligneux avec d'importantes retombées positives. Pour les projets de l'OIBT, il est important de démontrer le lien entre PFNL et gestion durable des forêts (GDF). Les PFNL peuvent être la principale source de revenus tirés des forêts pour certaines populations, mais leur récolte, leur valorisation et leur commerce sont souvent inefficients et faiblement organisés si bien que leur potentiel de contribution à la gestion durable des forêts est loin d'être exploité.

2. PRINCIPAUX PROBLÈMES

- Les informations sur la cueillette, le ramassage, l'exploitation et le commerce des PFNL sont importantes pour développer des sources de revenus durables et améliorer les moyens de subsistance des populations forestières. Toutefois, les données disponibles sont souvent déficientes ou peuvent faire défaut pour concevoir programmes et projets.
- La politique gouvernementale et la réglementation peuvent parfois être en conflit avec la mise en valeur des PFNL.
- Les relations entre conservation de la nature et entreprises forestières des collectivités (CFE) ne sont pas bonnes en cas de récoltes excessives pratiquées dans les massifs forestiers. Les projets impliquant la production et l'exploitation de produits forestiers non ligneux devraient tenir compte de la biodiversité, et chercher un équilibre entre la dimension de préservation de l'environnement et la quête d'avantages socio-économiques.
- Les faibles compétences de base des populations riveraines et leurs membres s'agissant du développement commercial constituent un obstacle majeur à l'exploitation durable des PFNL et à leur commercialisation réussie.
- La promotion de l'exploitation et de la gestion durables des PFNL doit se cantonner généralement au développement de systèmes de production de petite échelle en y associant des acteurs locaux. Toutefois, il peut s'avérer difficile de développer avec eux des contacts permettant de partager efficacement connaissances et expérience.
- La participation des parties prenantes, en particulier dans le cas de populations forestières, est indispensable aux projets PFNL, mais les populations locales ne sont pas toujours d'efficaces participantes à ces projets.
- Les transferts de technologies améliorées de transformation et valorisation de ces produits peuvent avoir lieu grâce à la coopération Sud-Sud, mais les engagements et les incitations nécessaires aux deux parties ne sont pas toujours faciles à mettre en place.

3. ENSEIGNEMENTS DEGAGES

Conception des projets

- Les droits d'exploitation des terres et de jouissance de la forêt dont bénéficient les populations riveraines des massifs et les populations autochtones doivent être compatibles avec le développement des activités d'exploitation des PFNL afin d'éviter ou de réduire les conflits et d'assurer un accès permanent aux espaces boisés.
- Les stratégies de projet PFNL peuvent viser une augmentation des avantages socio-économiques et des recettes fiscales de la collectivité territoriale à travers l'amélioration des méthodes de récolte, de reproduction, de valorisation et de commercialisation pour lesquelles il existe de nombreuses possibilités dans les zones forestières tropicales. La mise en valeur des PFNL pourrait réduire la pression sur les forêts une fois que les niveaux de revenu des communautés forestières se sont relevés.
- Les populations forestières ont tendance à percevoir les travaux de projets PFNL comme s'opposant aux réglementations édictées par l'administration. Un examen détaillé des politiques est donc important, suivi d'une communication efficace en direction des intervenants.
- De nombreuses conceptions des projets ont visé à améliorer les données et informations techniques mais sans pouvoir à prendre les dispositions nécessaires à la diffusion des résultats et au soutien à leur adoption.
- Des projets pilotes, comprenant un volet récolte et un volet transformation ont pu réussir à démontrer les avantages de la mise en valeur des PFNL, mais leur choix de leur station doit être fonction des commodités d'accès qui doivent faciliter la démonstration sur le terrain.
- Le développement des PFNL a souvent besoin de projets ciblés plutôt que de soutiens émanant d'autres programmes gouvernementaux.

Participation des collectivités et des autres acteurs

- La pérennisation des projets PFNL nécessitent la participation active des acteurs locaux. Les agriculteurs et autres bénéficiaires des collectivités doivent être pleinement impliqués tout au long du cycle du projet.
- L'approche collaborative avec la participation active des communautés, le secteur privé et d'autres intervenants s'est avérée efficace et facilite la mise en œuvre des activités du projet PFNL.
- La faisabilité économique des améliorations promues dans la récolte et le traitement est essentielle pour aider les agriculteurs et les autres membres de la communauté intéressés par la mise en valeur des PFNL. Si de longues périodes de récupération sont attendues, l'intérêt des populations se dissipe facilement.
- Les projets PFNL à vocation technique (en particulier les projets de PFNL alimentaires) doivent reconnaître pleinement les conditions socio-économiques devant assurer l'acceptation des nouvelles technologies et faciliter leur adoption par les populations.
- L'organisation successive de formations de courte durée destinés aux agents vulgarisateurs du secteur publics, aux collectivités locales et au secteur privé, destinées à couvrir tous les aspects requis par le développement des PFNL, peut être une stratégie viable de renforcement des capacités si elle bénéficie d'une assistance technique adéquate.

Production et négoce des PFNL

- La prospection des matières premières et une meilleure gestion des forêts sont souvent nécessaires pour justifier des investissements importants ou des programmes de développement de production de PFNL.
- Les modes traditionnels de cueillette et ramassage de PFNL peuvent être soit pérennes soit non pérennes en fonction de facteurs tels que les méthodes de récolte, l'intensité et la fréquence des campagnes de récolte. Une évaluation approfondie des méthodes traditionnelles est nécessaire avant de commencer à mettre au point des techniques nouvelles. Des améliorations graduelles dans les pratiques existantes peuvent souvent être la meilleure démarche pour assurer l'adoption de ces techniques par les producteurs.

- La réduction des déchets dans les travaux de récolte, dans la transformation et la distribution devrait être encouragée car les taux de déchets sont souvent élevés.
- Les études de marché doivent être effectuées au début du projet pour servir de base de travail technique aux efforts de la commercialisation.
- Les connaissances techniques et commerciales sont nécessaires, mais sans pour autant constituer une condition suffisante de la réussite. D'autres éléments essentiels sont le développement de l'esprit d'entreprise, le micro-crédit, et les liens commerciaux. Ces éléments se sont parfois révélés difficiles à intégrer dans un seul projet.
- L'introduction de nouveaux produits forestiers non ligneux dans les régimes alimentaires traditionnels peut être une tâche difficile, en conséquence des marchés de substitution dans les zones urbaines devraient être recherchés. Même s'il se trouve qu'il n'existe aucun marché local pour les PFNL frais, les produits transformés peuvent être destinés à des marchés d'exportation, où la consommation n'est pas limitée par les traditions.
- Le contrôle de la qualité et l'information complète sur les produits sont nécessaires pour pénétrer les marchés institutionnalisés, en particulier dans le cas de produits alimentaires conservés. Pour les produits naturels, les difficultés de cet ordre sont moindres.
- Dans le développement des exportations, des études de marché sont nécessaires pour fixer les volumes des ventes potentielles, connaître les exigences de qualité, de conditionnement et d'autres normes de sécurité et définir des stratégies de marketing spécifiques. La chaîne de l'offre doit être étudiée dans le développement des marchés d'exportation.
- Il importe de favoriser l'accès aux financements car les projets ont tendance à s'enliser avec des difficultés initiales dans le développement du volet commercial de l'affaire. Le cumul d'investissements en capital social peut ainsi s'en trouver perdu.
- Des voyages d'étude dans d'autres pays de la région sont extrêmement utiles pour les membres de la collectivité qui peuvent ainsi prendre connaissance de certains aspects pratiques du développement des PFNL.
- Les activités de R & D ont été couronnées de succès quand elles ont été clairement ciblées sur l'application pratique de leurs résultats à la gestion des ressources, les récoltes, la transformation ou valorisation des produits et leur utilisation finale.

Pérennisation

- Des améliorations économiquement viables qui sont largement diffusées et qui peuvent trouver une illustration sur le terrain peuvent assurer la pérennité des projets PFNL.
- L'instauration de partenariats commerciaux entre les producteurs et le secteur privé contribue à l'impact des projets et à leur pérennisation. Des interventions ultérieures peuvent être nécessaires pour assurer un impact durable des projets PFNL. Les gouvernements doivent poursuivre les recueils de données pour surveiller les changements dont la forêt est le siège, afin de valider et de planifier la gestion de mieux définir les niveaux de récolte durable des PFNL après l'achèvement du projet.
- La poursuite du soutien financier et d'autres formes de soutien de la part de la collectivité territoriale ou locale a été essentielle au succès durable du développement des PFNL, lequel est souvent axé une région donnée d'un pays.
- Les initiatives locales réussies ne sont pas toujours répliquées, ce qui limite le développement des entreprises forestières de collectivités (CFE) à partir des PFNL comme une stratégie vivrière pérenne, même si le projet peut avoir démontré la viabilité de pareille initiative. Une diffusion efficace est donc nécessaire pour assurer la réplique mais d'autres efforts de promotion peuvent être requis après l'achèvement du projet.
- L'adoption des produits de formation du projet par les établissements d'enseignement pertinents contribue à la pérennisation des acquis du projet. En outre, le réseautage entre les collectivités et le secteur privé dans le pays et au niveau régional peut mieux assurer la pérennité des acquis.
- Les bénéficiaires locaux peuvent être insatisfaits de l'absence d'un appui-conseil pérenne si le processus de développement n'est pas suffisamment avancé. Une étape additionnelle du programme d'appui peut s'avérer nécessaire pour assurer la pérennité.

4 BONNES PRATIQUES

Conception des projets

- Les politiques et réglementations existantes devraient être revues afin d'identifier les obstacles potentiels au développement des PFNL.
- La stratégie du projet doit prévoir une participation active des populations rurales à la GDF et l'exploitation des produits forestiers non ligneux en vue d'améliorer leurs avantages socio-économiques et de lutter contre la pauvreté.
- Des modalités de consultation et d'autres dispositifs participatifs devraient être mises en place pour garantir l'engagement sur les objectifs du projet et l'acceptation par les collectivités et leurs membres des techniques proposées.
- La démarche de collectivité pilote permet souvent d'introduire et de tester des technologies améliorées pour la cueillette, la transformation et le stockage des produits forestiers non ligneux. Des dispositions dans la conception des projets doivent être prévues pour la validation et la diffusion de l'expérience.
- Les stratégies de formation et de vulgarisation peuvent être progressives afin de s'assurer que les bénéficiaires sont progressivement exposés à de nouvelles informations correspondant à leur capacité d'absorption et à leurs besoins de développement.
- La durée des interventions des projets doit être suffisamment longue pour produire des retombées, mais la stratégie peut également être progressive, en commençant par des études techniques et socio-économiques.

La mise en œuvre

- Des prospections des ressources, des analyses des pratiques de récolte et de transformation existantes, des études de marché et des enquêtes socio-économiques doivent être effectuées dans le cadre de la planification détaillée de la mise en œuvre du projet.
- Les techniques nouvelles devraient déboucher sur des moyens vivriers et une amélioration des revenus et elles devraient être acceptables des communautés.
- Est estimée nécessaire la mise en place de placeaux permanents de suivi des occurrences de végétaux et de leur comportement à la suite des campagnes de récolte.
- Un équilibre idoine est nécessaire entre l'assistance technique et l'enseignement de formations aux membres de la communauté.
- L'intégration et la transparence des filières de l'offre de PFNL contribuent à la production de valeur ajoutée dans les zones forestières et à un bon partage des avantages entre les acteurs.
- Les stratégies de commercialisation doivent tenir compte du potentiel des marchés locaux et des marchés nationaux et internationaux institués, et de la qualité de leurs produits et d'autres paramètres de la commercialisation. Les collectivités doivent identifier judicieusement leurs clients cibles, envisager comment les atteindre, comment les acheteurs prennent leurs décisions d'achat, et quels prix peuvent être obtenus.
- Le bureau de projet doit être situé à proximité des stations de projets pilotes et d'autres secteurs d'intervention afin de faciliter le travail et de rendre la surveillance plus commode.

Pérennisation

- Les facteurs de risque qui pèsent sur le développement des PFNL peuvent être atténués par des mesures visant à encourager le gouvernement à procurer un environnement favorable et de soutien à ce développement (finance, vulgarisation, accès légal aux ressources de base, incitations à des pratiques d'exploitation rationnelles).
- Des informations idoines relatives aux techniques et technologies de la valorisation des produits forestiers non ligneux et l'efficacité de leur exploitation devraient être publiées et largement diffusées.

- L'engagement des associations professionnelles dans les activités de diffusion et de vulgarisation doit être tenté quand celles-ci disposent d'une capacité de promotion adéquate.
- La mise en place de partenariats entre les collectivités et le secteur privé devrait être encouragée pour la durabilité des impacts du projet.
- Des réseaux thématiques régionaux devraient être soutenus afin de promouvoir l'exploitation de différents produits forestiers non ligneux.

SOURCES

Le présent résumé thématique repose sur les rapports d'évaluation à posteriori des projets suivants:

PD 15/96 Rev.2 (M,I)	RÉCOLTE, COMMERCIALISATION ET UTILISATION DE PRODUITS FORESTIERS AUTRES QUE LE BOIS AUX PHILIPPINES
PD 56/99 Rev.1 (I)	PROMOTION DE L'EXPLOITATION DU BAMBOU OBTENU DE SOURCES DURABLES EN THAÏLANDE
PD 24/00 Rev.1 (I)	PROMOTION DE L'EXPLOITATION DURABLE DU ROTIN DE PLANTATION EN THAÏLANDE
PD 108/01 Rev.3 (I)	DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION ET DE L'UTILISATION DURABLES DU ROTIN PAR LA PARTICIPATION DE PETITS PROPRIÉTAIRES ET EXPLOITANTS EN INDONÉSIE
PD 146/02 Rev.1 (I)	PROMOTION DE L'EXPLOITATION DURABLE DU BAMBOU PAR LA PARTICIPATION DES POPULATIONS À LA GESTION FORESTIÈRE DURABLE
PD 277/04 Rev.3 (I)	PROMOTION DE CERTAINS PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX REPOSANT SUR LA PARTICIPATION DES COLLECTIVITÉS À L'APPUI DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE DANS LE KALIMANTAN ORIENTAL
PD 026/92 Rev.2 (F,I)	MISE AU POINT DE MÉTHODES ET DE STRATÉGIES POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT TROPICALE HUMIDE AU CAMEROUN
PD 037/95 Rev.2 (F)	AMÉNAGEMENT DES FORÊTS DE CATIVO ET D'ESSENCES FOURNISSANT DES PRODUITS AUTRES QUE LE BOIS DANS LES COMMUNAUTÉS DE DARIEN AU PANAMA
PD 3/96 Rev.2 (I)	DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DES TECHNIQUES DE TRANSFORMATION ET D'UTILISATION DU BOIS D'HÉVÉA